L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 SEPTEMBRE 1886. — 60me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 8 SEPTEMBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault, sur le chemin de la Métairie près du café de Jean Marie Saux, une vacherie.

Le congrès des fermiers des Etats-Unis.

Il vient de se passer, à St Paul, Minnesota, Etats-Unis, un événement que nous nous faisons un devoir de signaler, car il nous semble destiné à exercer une heureuse influence sur l'avenir de nos deux principales industries agricoles — sur celles du sucre et du riz.

Le Congrès des Fermiers s'est réuni dans la dernière semaine d'août, et a adopté de très importantes résolutions. En voici quelques unes :

1. Demande de la création d'un ministère de l'agriculture. On ne peut qu'approuver la requête. Dans un pays comme le nôtre, où l'agriculture joue un rôle si prépondérant, est la source principale des revenus de la nation, il est étonnant qu'on n'ait pas encore songé à la mesure.

2. Demande de l'adoption, par le Congrès, d'une législation réglementant les rapports du commerce d'Etat à Etat.

3. Demande de l'établissement du service des signaux dans tous les districts agricoles du pays.

4. Demande d'allocations suffisantes pour assurer la navigation de nos cours d'eau en général, et du Mississipi ainsi que de ses tributaires en particulier.

5. Demande de l'allocation d'une somme de $3,000,000 pour aviser aux moyens de mettre un terme aux maladies contagieuses qui exercent leurs ravages sur nos animaux domestiques.

Nous passons plusieurs autres résolutions plus ou moins importantes, pour arriver à celle qui nous intéresse d'une façon toute spéciale :

"Résolu que nous recommandons au Congrès le rétablissement du tarif sur les laines et le maintien, tel qu'il est, du tarif sur le sucre et le riz."

C'est cet article qui donne une physionomie toute nouvelle, presqu'inattendue, au Congrès des Fermiers. Jusqu'ici, l'Ouest ne s'était occupé que de ses intérêts spéciaux, que de la protection qui devait couvrir les produits particuliers de son sol, sans s'inquiéter de ce qu'il adviendrait de ceux qui provenaient des autres régions de l'Union. Il s'alarmait à raison—nous avons toujours été les premiers à le proclamer—de l'entrée libre que l'on accorde aux laines étrangères, au détriment des siennes, sans prendre le moindre souci des abaissements de tarif qui frappaient les produits du Sud, notamment le sucre et le riz. Protectionniste pour lui, en qualité de producteur, il devenait, à l'égard des autres, libre-échangiste à titre de consommateur.

L'inconséquence était flagrante; il n'a pas tardé à s'apercevoir des tristes fruits qu'elle devait porter. En abandonnant les intérêts d'autrui, il nuisait aux siens et s'affaiblissait. Il arriva un moment où ses produits coururent plus de dangers que les nôtres ; il revint sur ses pas et fit amende honorable. Il avait, enfin, reconnu que toutes les industries du pays sont solidaires et que quiconque en laisse frapper une, quelqu'étrangère qu'elle lui soit, s'expose à voir frapper la sienne propre.

L'entente se fit d'abord sur un terrain commun, entre deux industries similaires, entre les producteurs de la canne et ceux du sorgho. Il n'y avait pas à hésiter, les intérêts étaient absolument identiques. Ce sont même les derniers qui ont servi de trait-d'union entre les cultivateurs de l'extrême Sud et ceux du Nord-Ouest. La révolution s'était déjà accomplie dans les esprits, depuis une année ou deux, mais elle s'est manifestée dans les actes, à la récente réunion du Congrès des Fermiers. Rien n'en donne une idée nette, comme les scènes qui s'y sont passées, à propos de l'adoption de la résolution que nous citons plus haut.

Il paraît que, dans la rédaction primitive, il n'était question que de la protection des laines de provenance nationale—par conséquent, du rétablissement du tarif qui frappait auparavant les laines étrangères. Quand il s'agit de l'adoption de la résolution, un Louisianais, l'hon. M. Harris, se leva et proposa d'y ajouter ces mots : "et le maintien du tarif sur le sucre et le riz." Il ne fit pas un long discours ; il se contenta de se tourner du côté des producteurs de sorgho et leur demanda s'ils n'étaient pas prêts à soutenir la Louisiane dans une cause qui était absolument la même que la leur.

M. Harris avait frappé juste ; il avait touché la corde sensible. Les producteurs de sorgho se levèrent comme un seul homme et acclamèrent la proposition. Toute l'assemblée, comme mue par une secousse électrique, suivit l'exemple, et l'amendement fut voté à l'unanimité, au milieu d'un enthousiasme inexprimable. Jamais mouvement ne fut plus franc, plus spontané, plus irrésistible. C'est la reconnaissance, hautement et fièrement proclamée, de la doctrine de la protection, par les fermiers de l'Ouest ; c'est l'Union scellée sur le terrain économique, entre les deux grandes sections agricoles du pays. Désormais, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest sont d'accord et vont marcher de front à l'assaut du libre-échange, qui perd un de ses plus solides soutiens.

Que va faire la coterie Morrison et Carlisle ? Il faut qu'elle baisse pavillon et batte piteusement en retraite. Les politiciens qui se sont inféodés à elle, ne peuvent plus la soutenir ; ils risqueraient leur popularité et leur situation. La faction peut trouver encore quelques secours dans les spéculateurs du Nord-Est, mais ceux-ci ne sont plus désormais qu'en infime minorité et, d'ailleurs, une partie d'entr'eux ont déserté le drapeau, tandis que d'autres craignent d'être pris en flagrant délit d'inconséquence intéressée. C'est le cas de répéter, à l'adresse de M. Morrison, le mot resté célèbre de Gambetta : "Il faut se soumettre ou se démettre."

Quant à la Louisiane, elle a rencontré des auxiliaires qui devaient lui être infailliblement—la logique le voulait ainsi—mais sur lesquels elle n'avait pas le droit de compter si tôt. Elle retrouvait de nouveaux assants sur ses deux principaux produits ; nous croyons qu'elle peut se rassurer à cette heure et développer sans crainte ses cultures, qui sont, pour assez longtemps, à l'abri des attaques de leurs ennemis. Il est moins probable que jamais que M. Morrison ose revenir à la charge, durant la prochaine session du Congrès. Il serait en trop grande minorité et s'exposerait au ridicule. Du courage donc, planteurs, et à l'œuvre ; l'avenir est à vous.

—En cour d'assises :

—Le président. — Ainsi, vous reconnaissez avoir ouvert les lettres de votre patron et vous être approprié plusieurs mandats et chèques ?

—Veuillez ne point oublier, monsieur le président, que j'avais été spécialement engagé pour *dépouiller* la correspondance.

LOUISIANE.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 4 septembre :

La cueillette du coton est devenue générale dans notre paroisse. Presque tous nos planteurs sont à l'œuvre, et bon nombre ont commencé à couper le maïs. On entend, partout, le bruit de la hache du bûcheron. Dans les sucreries, on travaille à tout mettre en ordre ; les moulins à coton s'apprêtent à nettoyer le précieux textile et à l'expédier sur le marché. Pendant que cette activité règne sur nos habitations, le voyageur de commerce arrive dans nos villages, parcourt les magasins et fait mille offres à nos marchands. Un fait est à remarquer cependant ; c'est que ces représentants des maisons de commerce du dehors n'ont pas le même air protecteur qu'au printemps. Il y a quelques mois, ils semblaient dire à nos propriétaires de magasins qu'ils leur faisaient une grande faveur, en se présentant chez eux. "C'était une pure concession de leur part ; plus tard ils rempliraient les ordres qu'on leur donnait." Aujourd'hui, ils ont complètement changé de ton ; ils demandent humblement aux marchands de vouloir bien faire leurs commandes. C'est ainsi qu'est la vie. A chacun son tour :

—Nous appelons l'attention du public sur l'avis qui prohibe la chasse sur l'habitation Grand Bay, propriété de M. Deplaigne. A la bonne heure ; voilà une mesure que l'on ne peut trop approuver, et tous les planteurs devraient suivre l'exemple. Beaucoup d'animaux sont blessés ou tués par les chasseurs maladroits ou étourdis. Si ce système de prohibition était adopté partout, le gibier augmenterait tous les jours, au lieu de diminuer d'une façon alarmante.

—Le charbon a disparu, et l'on commence à ne plus tant redouter les chenilles.

—M. Wm Morel a fait combler bien des fondrières qui se trouvaient sur le chemin de Cook's Landing. Il y a d'autres voies qui ont besoin de réparations.

—Décédée, à Fausse Rivière, Marie Louise Léocadie, fille de feu Thomas Chapoton et de Marie Louise Langlois.

Le *Democrat*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 4 septembre :

La levée a cédé près de l'habitation Isaac D. Brown, sur la rive est du fleuve, jeudi dernier. La longueur de l'éboulis est de trois arpents.

Un second accident du même genre est arrivé au-dessus de notre localité, dans ce que l'on appelle Irish Town. L'éboulis a la largeur de plus d'un acre.

—Nous venons de faire un séjour fort agréable aux sources d'Abita, et nous ne pouvons que nous en féliciter, surtout au point de vue de notre santé.

Il n'y a qu'une source importante et elle porte le nom de la rivière Abita ; elle est située sur la rive ouest du cours d'eau, à trois milles environ, à l'est de Covington, près de la rivière aux Perles, au beau milieu des pinières.

L'eau est claire et fraîche ; la température, de 60 degrés ; elle possède de grandes vertus médicinales, et on la place au rang des sources les plus célèbres du monde. Elle est si légère, qu'on peut en boire deux ou trois gallons sans sentir aucune lourdeur d'estomac, et elle a le don d'exciter vivement l'appétit. Excellente pour les bains, elle adoucit la peau et ouvre les pores. On cite des cures merveilleuses opérées par les eaux de cette source.

La flore d'Abita est très riche, et l'on y trouve de superbes insectes. Rien de reconfortant pour les poumons comme les exhalaisons qui s'échappent des pins ; rien d'enchanteur comme les hautes futaies qui forment une voûte immense au-dessus de la tête du promeneur.

Deux semaines de repos et de récréation y font un bien immense, et nous ne saurions assez recommander à nos concitoyens un voyage à Abita.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 4 septembre :

Nous avons examiné les rôles d'assessement de la paroisse, pour cette année. Voici les chiffres que nous y avons trouvés : Culture de la canne, 4763 acres ; culture du coton, 3577 acres ; du riz, 3,385 ; du maïs, 3,338. Total des terres mises en culture, 17,063 acres. Terrains en friche, 98,765 1/2 acres. Superficie totale de la paroisse, 115,832 1/2. Total de l'assessement, $1,167,615.

Blancs mâles, 417 ; blanches, 429. Couleur, hommes, 967 ; femmes, 1,087.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St. Landry, du 4 septembre :

Toute la semaine dernière, le temps est resté au beau fixe, avec des nuits fraîches et un vent du nord. Le coton en a beaucoup profité et s'est ouvert même un peu trop vite. Les pluies de juin et de juillet ont empêché de donner à la plante tous les soins qu'elle exigeait pendant la pousse. La trop grande sécheresse lui a également nui—de sorte que la récolte ne répondra pas à toutes les espérances. Si le temps ne change pas bientôt, il y aura un déficit de 50 pour cent dans le rendement. Les patates douces, les pois, les légumes, souffrent aussi du manque d'eau. Heureusement, le maïs et le riz sont assurés contre la sécheresse. La récolte en sera abondante.

L'*Advertiser*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 4 septembre :

Le temps sec et frais que nous avons eu a eu pour effet d'activer l'ouverture des grabots du coton. Il est probable que les ramasseurs de coton seront, prochainement, très-recherchés, mais la fraîcheur des nuits, ainsi que les vents persistants du Nord, ne sont pas favorables à la santé ; aussi avons-nous à redouter de nombreuses maladies. Déjà, les docteurs sont très-occupés dans notre paroisse ; par bonheur, il ne s'agit guère que de la fièvre ordinaire de marais.

—M. Marcel Melançon nous a communiqué les chiffres de l'assessement de la paroisse, pour l'année ; ils s'élèvent à la somme de $1,577,702. L'an dernier, ils étaient de $1,430,109—soit, une augmentation de $147,593.

Le *Fermier Louisianais*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 4 septembre :

M. Sévigné Leblanc, qui réside dans la région du Lac Peigneur, a fait, cette année, 500 balles de foin de 250 livres, sinon davantage ; il les a vendues, sans aucune peine, $15 la tonne. Il a obtenu de deux et demie à trois tonnes par acre. Ces chiffres sont éloquents. Après la coupe, le même terrain offre, pendant tout l'automne, un paturage excellent pour les chevaux et les bêtes à cornes.

Il est inutile de discuter ces données, dont tous peuvent vérifier la justesse. La Louisiane—qu'on le sache bien—depuis que l'esclavage est aboli, est un vrai paradis pour la ferme. Ceux qui, habitués au travail des champs, joindront l'observation, la constance à un peu d'étude, se feront certainement un avenir prospère.

—Par des résidents du voisinage, nous apprenons que la route, si longtemps impraticable, de la Nlle-Ibérie à Abbeville—surtout à la traverse du Marais Carlin—est en bonne voie de réparation. La manche (précipice) bordant les terres de M. Joseph Jefferson, est aussi mise en état convenable. Nos félicitations au juri de police.

—Décédée, Mme Martin, veuve de M. J. W. Martin, de la Fausse Pointe. Sa mort subite a causé une douloureuse surprise à ses nombreux amis et à ceux de son mari.

Le *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 4 septembre :

On nous écrit, de Plancheville :

"Plusieurs de nos planteurs ont déjà ramassé une grande quantité de coton.

"M. T. M. Gremillion, de Moreauville, a une très-belle récolte de ce textile."

—Nous avons à remercier M. Blanchard Mayeux, de Moreauville, du pont construit par lui sur le chemin de communication entre Moreauville et notre localité.

—Notre population a fait ses préparatifs pour l'hiver ; elle s'est assuré un grand assortiment de bois.

—Nous avons eu, cette semaine, une excellente pluie.

—M. J. A. Boyer, de Moreauville, s'apprête à bâtir plusieurs maisons sur sa propriété ; il a acheté, ici, dans ce but, une grande quantité de bois de charpente.

—Décédée, à Moreauville, à l'âge de 60 ans, Mme J. A. Boyer, née Camille Zoé Guibert.

—Les fermiers d'Evergreen sont dans la jubilation depuis la pluie qui est tombée la semaine dernière. Le coton a meilleure apparence, mais celui des terres hautes souffre beaucoup de la sécheresse.

La cueillette du coton commencera, sous peu, dans notre localité.

—M. S. S. Pearce a commencé à empoisonner son coton, à cause des chenilles qui menacent de le détruire.

—On fait de très bonnes affaires à Evergreen ; on y entend, partout, le marteau du charpentier. Les magasins et les maisons de commerce s'y multiplient.

L'*Item*, Jeanerette, paroisse Ibérie, du 4 septembre :

M. Chas. Conrad, qui a loué l'habitation Fay, située à quelques milles de notre localité et y cultive le riz, en a envoyé plusieurs chargements à la Nouvelle-Orléans, par chemin de fer. Il espère récolter 5,000 sacs.

—On apporte maintenant en ville le maïs de l'an dernier et il se vend à un prix très convenable. Les fermiers sont obligés de s'en débarrasser pour faire place au nouveau, qui n'est, certes, pas de mauvaise qualité. Bon nombre en feront assez pour leur consommation ; d'autres en récolteront beaucoup plus qu'ils n'en ont besoin ; il leur faut donc de la place pour l'emmagasiner.

—Plusieurs troupeaux de bœufs ont traversé notre localité, cette semaine, se dirigeant vers le bas Têche. C'étaient des animaux de qualité supérieure.

—On transporte, à cette heure, beaucoup de foin dans les fermes pour en nourrir les animaux pendant la saison d'hiver.

—Nous remarquons qu'il arrive des Etats du Nord une énorme quantité de douves de barils. Il semble que les planteurs se préparent déjà à la roulaison. Ils ont d'autant plus raison de prendre leurs précautions d'avance, que la récolte sera plus abondante qu'on l'espérait, la canne ayant fait des progrès prodigieux, depuis quelque temps.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 4 septembre :

M. J. M. McBride a, dit-on, la plus belle récolte de maïs de la paroisse Terrebonne. Il y a deux semaines, il avait deux mille barils.

—M. Cowan nous annonce que les habitants de Bayou Black, dans le voisinage de la propriété Scott Hatch, sont en train de creuser un nouveau canal, de derrière cette habitation au Lac Cocodril ; le canal aura une longueur de trois milles. Les habitants ont déjà fait un mille et ils espèrent avoir fini pour la saison de la chasse et de la pêche. Le canal servira aussi au drainage des habitations environnantes.

—Décédé, chez son oncle, M. Henri Buquoi, à Donaldsonville, à l'âge de 52 ans, M. Armand Bethancourt, fils de M. Félix Bethancourt et résidant, comme son père, dans la paroisse Terrebonne. Sa mort prématurée est l'objet des regrets de toute la communauté.

L'hon. T. S. Wilkinson.—Parmi les nombreux candidats qui se présenteront devant la convention du premier district congressionnel de la Louisiane, on nous a cité l'honorable T. S. Wilkinson, fils de l'honorable J. B. Wilkinson, et, comme son père, natif et habitant de la paroisse Plaquemine.

M. Wilkinson est un des citoyens dont nous serions heureux de recommander l'élection si les délégués le choisissent, car il est un défenseur, aussi ardent qu'habile, des principes de protection raisonnable et juste que nous croyons avoir préconisés constamment et consciencieusement.

Il appartient à l'école du grand Samuel J. Randall—c'est-à-dire que tout en admettant, comme le représentant de la Pensylvanie, le démocrate le plus distingué, le plus clairvoyant dont s'honore le parti démocrate, la nécessité de certaines modifications du tarif, il combattra toujours, avec le bon sens d'un vrai conservateur, le zèle et l'amour d'un Louisianais, la faction qui voudrait frapper le travail national et les industries de son Etat sous prétexte de progrès ou d'idées libérales.

M. Jules Ferry à Senones.

Le comice agricole de l'arrondissement de Saint-Dié s'est tenu le 22 août, à Senones.

Au banquet qui a eu lieu à cette occasion, après un toast du président du comice, M. Michel, qui a porté la santé du préfet, et une courte allocution de celui-ci, M. Jules Ferry a prononcé un discours traitant des questions agricoles. En voici le résumé très sommaire transmis par le télégraphe :

M. Jules Ferry constate la crise agricole et en souhaite le prochain dénouement ; mais il faut, dit-il, relever le courage de la forte race qui, par le travail, a fini par posséder la terre. Il y a découragement ; on voit cette possession délaissée pour l'usine, et cela au moment où l'opinion publique n'a jamais été si favorable à l'agriculture, au moment où le législateur a mis cette question au premier rang avec les questions militaires.

L'orateur parle des découvertes scientifiques, si utiles à l'agriculture : il signale la création des champs d'expériences agricoles dans les Vosges, et croit que cette création, répandue sur tout le territoire, pourrait résoudre en grande partie la question du prix des céréales.

M. Jules Ferry proteste contre la prétention des partis hostiles, qui veulent se donner le monopole de soutenir l'agriculture. Par ses traités de commerce de 1860, l'Empire a trahi l'agriculture ; c'est la République qui a posé le principe que l'agriculture doit être traitée au même titre que l'industrie.

Le droit sur le maïs, qui touche si profondément à l'agriculture, reviendra devant les Chambres. Mais tout n'est pas dans le prélèvement des droits ; il faut créer un point de concentration de la vie agricole. Il existera dans la création des chambres d'agriculture ; l'initiative en a été prise par le gouvernement que présidait l'orateur.

M. Jules Ferry, étant au pouvoir, avait aussi pensé à l'organisation du crédit agricole, basé sur des associations locales ; on sait à quel prix ce crédit est donné aujourd'hui, surtout dans les pays d'élevage.

M. Jules Ferry termine par quelques considérations politiques. Il dit que ce que le pays demande aux ministères, c'est de durer ; aux Chambres, de travailler.

Il parle du radicalisme intransigeant et tapageur qui aboutit à l'anarchie gouvernementale. Ce que la nation veut, c'est une République qui gouverne et qui se fasse respecter. La campagne, qui depuis deux siècles a fait la France, a le droit de demander qu'on lui donne une République ouverte à tous les progrès.

"Faites-nous, dit l'orateur, de bonne agriculture, nous vous ferons de bonne politique." (Salve d'applaudissements.)

Une souris qui arrête un train.—Ce fait, absolument extraordinaire, s'est produit, dernièrement, à Capri, près de Modène, Italie.

Le chef de cette station ayant constaté que la cloche d'avertissement, au lieu des six coups réglementaires, indiquant le départ du train de la gare précédente, n'avait tinté que trois fois, installa sans perdre une seconde ses signaux d'arrêt, attendu que cette sonnerie signifiait que la voie se trouvait interceptée.

En voyant les drapeaux indicateurs flotter au milieu des rails, le mécanicien, au lieu de poursuivre sa route, fit immédiatement stopper le convoi.

Une opération intéressante.—Les journaux anglais annoncent que M. Victor Horsley, chirurgien à Brighton, a, récemment, guéri un malade de l'épilepsie, en lui enlevant du cerveau, après trépanation, une grosse tumeur qui augmentait constamment de volume.

Le savant praticien avait reconnu l'endroit malade du cerveau à un dérangement du groupe de muscles par lesquels le pouce gauche est mis en mouvement.

La clinique suggestive du docteur Liébault.

Depuis vingt-sept ans, le docteur Liébault a entrepris le traitement des affections nerveuses par suggestion. Ce système, dont il est le promoteur, est maintenant employé à l'hôpital civil de Nancy, à Rochefort par MM. les docteurs Bourru et Burot, et se répand également dans quelques cliniques de l'étranger. Chaque matin, une trentaine de malades se rendent chez le docteur Liébault; nous y avons vu des épileptiques, des personnes affectées de sciatique, de jeunes enfants atteints de la danse de Saint-Guy; bref, une grande variété d'affections nerveuses. Dans la salle commune où se tiennent les visiteurs, le docteur Liébault endort le malade qui, en une minute, sommeille tranquillement, sans présenter de ralentissement ou d'augmentation dans les battements du cœur. L'opérateur adresse ensuite quelques paroles au malade; il lui dit qu'il possède sur lui un pouvoir absolu; qu'il va lui rendre la santé, que maintenant il peut se réveiller, qu'il est débarassé de toute crise et absolument guéri. Au réveil, le malade ne paraît présenter ni fatigue ni pesanteur de tête, et souvent il emporte sous son bras les béquilles avec lesquelles il était venu à la consultation. Les cas de guérison par la méthode suggestive sont maintenant assez nombreux et assez sérieusement vérifiés pour pouvoir, dans certains cas bien entendu, affirmer l'efficacité de la méthode. Le malade qui arrive est persuadé qu'il va trouver la guérison; par suggestion, on lui inocule pour ainsi dire l'idée qu'il ne va plus avoir d'attaques et le plus souvent, sous l'influence de cette pensée qui ne quitte plus son cerveau, il échappe à la crise. Inutile d'ajouter que l'opposition la plus grande entoure les expériences du docteur Liébault, mais, devant les résultats absolument vérifiés qu'il a obtenus, l'examen de sa méthode s'impose. Comme il le dit lui-même, il guérit par le simple effet de l'imagination. Mais ne peut-on pas considérer aussi la médecine homœpathique comme une médecine suggestive, et les guérisons qui se produisent dans les lieux de pèlerinage ne sont-elles pas elles-mêmes l'effet d'une auto-suggestion ? Cette clinique aurait toujours le mérite de ne pas prêter à la spéculation, comme les guérisons d'une origine moins terrestre, grâce au dévouement et au désintéressement du docteur Liébault qui ne demande à ses malades que beaucoup de confiance.

Mgr. Dupont des Loges.—On lit, dans le *Lorrain* du 20 août :

Les obsèques de Mgr Dupont des Loges auront lieu mercredi prochain 25 août, et Metz gardera la dépouille de son vénéré évêque. Monseigneur, d'ailleurs, avait toujours manifesté la volonté formelle de reposer au milieu de ses diocésains.

L'opération de l'embaumement a été heureusement faite par M. le docteur Rémond, chef d'anatomie à la Faculté de Nancy, fils de M. Gustave Rémond, ancien avocat au barreau de Metz.

La dépouille mortelle a été descendue à cinq heures à la chapelle de Sainte-Glossinde, dans l'ancien chœur des religieuses qui [illegible] et dont on a fait une chapelle ardente. Les boiseries sont tendues de draperies noires et bordées de lierre; quatre grands lustres et autant de candélabres donnent un riche luminaire; l'ensemble est d'une ornementation sévère et grandiose.

Revêtu des habits pontificaux, la mitre en tête, la main gauche appuyée sur la crosse, la main droite sur un bréviaire, le corps repose sur un lit de parade tout drapé de noir.

Hier soir, l'affluence du peuple était considérable ; aujourd'hui, même foule ; quatre séminaristes récitent l'office des morts ; deux d'entre eux font aussi toucher au corps du vénérable prélat des chapelets et autres objet de piété. La messe a été célébrée ce matin à dix heures par le clergé de Notre-Dame ; demain, c'est le clergé de Sainte-Ségolène qui doit officier. Mgr Fleck est présent, entouré de MM. les vicaires généraux ; la foule était considérable comme la veille véritablement recueillie.

Un certain nombre de prélats étrangers sont invités ; on ne sait pas encore précisément quels sont ceux qui pourront venir

A cause du deuil de la ville, S. A. R. le grand-duc de Bade a eu la délicatesse de décommander la retraite aux flambeaux qui devait avoir lieu hier.

Les timbres cynégétiques—Un conseiller général du Var, France, a émis une proposition assez originale et bien de circonstance. Il demande d'abord que le prix du permis de chasse ordinaire, valable pour l'année, soit réduit à 20 francs ; et ensuite, qu'il soit établi des timbres mobiles gommés, aux couleurs nationales distinctes, représentant des sujets de chasse, et indiquant leur valeur et leur durée.

La couleur blanche donnerait le droit de chasser toute une journée moyennant 0 fr. 50 centimes ; la couleur bleue, trois jours, à un franc ; la couleur rouge, sept jours, à deux francs.

Voici comment, d'après lui, l'idée serait applicable.

Ces timbres, qu'il appelle "timbres cynégétiques," seraient vendus dans les débits de tabac, et oblitérés, au moment de l'achat, à l'aide d'un "timbre humide," portant le nom de la commune et la date du jour où ils seraient valables, en caractères bien lisibles. Ce même timbre servirait pour les trois timbres blanc, bleu et rouge, qui seraient délivrés la veille, au soir, de la chasse, et porteraient la date du lendemain. On pourrait leur donner les dimensions d'un timbre de quittance, et, pour éviter la fraude, les mairies délivreraient un simple carnet, renouvelable tous les deux ans, sans feuillets, d'un prix modique, dans l'intérieur duquel on disposerait, sur l'un des côtés, le signalement ou la "photographie" du chasseur, et, sur l'autre, les tickets mobiles, qu'on aurait le soin de coller.

Une lettre du Prince Victor Napoléon.—Le prince Victor Napoléon a adressé la lettre suivante à M. Jolibois, président du comité de l'Appel au peuple :

Bruxelles, 17 août 1886.

Mon cher monsieur Jolibois,

Je tiens à vous remercier de votre éloquent discours.

Vous avez hautement revendiqué les doctrines qui ont fait la force des Napoléons et qui leur ont conquis les sympathies du peuple. Je vous en félicite.

Il importe qu'on sache en France que le parti de l'empire n'a rien perdu de sa force et de son énergie. Pour défendre les grands principes sociaux qui, à l'abri des institutions impériales, n'ont jamais subi aucune atteinte, nous acceptons tous les concours.

Nos rangs sont ouverts à tous. Pour mettre fin à nos dissensions, il est un arbitre suprême : le peuple directement consulté.

Ceux-là seuls qui méconnaissent son droit sont nos adversaires.

Remerciez, en mon nom, les comités de Paris, dont le dévouement n'a pas faibli depuis quinze ans et qui, en s'empressant autour de vous, entendaient affirmer une fois de plus leur fidélité à la cause de la souveraineté nationale et aux principes de l'empire.

Croyez, mon cher monsieur Jolibois, à mes meilleurs sentiments.

Victor Napoléon.

Le Pape, à l'occasion de la fête de saint Joachim, son patron, a reçu, le 23 août, plusieurs télégrammes de félicitations des souverains étrangers et des chefs de gouvernement. Le comte et la comtesse de Paris lui ont également télégraphié, ainsi que le conseil communal de Carpineto, sa ville natale. Les cardinaux, les prélats, les officiers des gardes de la cour et plusieurs notabilités de l'aristocratie romaine lui ont présenté leurs souhaits. La compagnie de Jésus a fait célébrer une messe solennelle à l'église de Saint-Ignace. Plusieurs cardinaux y ont assisté.

L'Institut Pasteur.—L'empereur de Russie a fait parvenir à M. Pasteur, par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères, une somme de 40,000 roubles (100,000 fr.) pour sa participation aux frais d'établissement, à Paris, de l'Institut international ayant pour objet le traitement de la rage.

Ce don considérable porte le chiffre des souscriptions centralisées au Crédit foncier à 1,600,000 fr.

L'Exposition de 1889 en France.—On assure que les députés appartenant à la Droite ont refusé la proposition qui leur était faite par M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, de faire partie de la commission de l'Exposition de 1889.

La renaissance religieuse en France.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats* du 22 août :

Un écrivain de talent, qui a fait autrefois un court et brillant passage à travers nos assemblées politiques, M. Léon Lefebure, vient de consacrer ses loisirs à l'étude de *la Renaissance religieuse en France*. Il retrace rapidement l'histoire du catholicisme dans notre pays depuis cinquante ans. Il montre la religion affaiblie, mise en suspicion au lendemain de la révolution de 1830, puis se relevant peu à peu, reprenant sur les classes supérieures de la société une grande partie de l'influence qu'elle avait perdue, et continuant aujourd'hui encore, malgré les difficultés politiques qu'elle traverse, cette longue série de progrès.

En terminant, il expose ce qui reste à faire pour assurer les résultats acquis, pour soutenir la lutte contre des ennemis dont l'acharnement n'a pas diminué. Il engage les catholiques à multiplier leurs efforts, à garantir des pensions de retraite aux instituteurs congréganistes, à fonder des écoles normales, à organiser l'instruction professionnelle, à rajeunir l'enseignement des Facultés libres, à profiter de la loi récente sur les syndicats ouvriers pour aborder activement les réformes sociales, enfin et surtout à combiner, à grouper leurs entreprises sous la direction d'une grande fédération, lien et moteur commun de toutes les œuvres individuelles. Ecrit en un excellent style, sans phrases, avec une rare précision de langage et une chaleur communicative, ce petit livre attirera certainement l'attention des catholiques. Il mérite aussi d'être médité par ceux qui ne le sont pas.

Beaucoup de lecteurs trouveront M. Lefébure trop optimiste. Ils n'admettront pas que la situation du catholicisme en France soit aussi florissante. Le titre même du livre, le mot de "renaissance religieuse", les surprendra. Pourtant le fait est vrai. Des historiens qui ne sont pas suspects, M. Thureau-Dangin par exemple, ont constaté le profond discrédit où était tombée la religion catholique au commencement du règne de Louis-Philippe. Ce que les journaux, les caricatures et les théâtres se permettaient alors envers elle, nous ne l'avons pas revu depuis. La haute bourgeoisie, presque entière, avait rompu avec la croyance et les pratiques de l'Eglise.

Que l'on jette un coup d'œil sur notre société actuelle, et l'on mesurera le chemin parcouru. On peut dire que le retour des classes riches à la religion catholique est une mode, une manifestation politique. Peu importe. Si cette mode existe, c'est qu'apparemment l'influence de l'Eglise est plus forte qu'elle ne l'était naguère, et que les hommes d'Etat qui nous gouvernent depuis cinq ou six années n'ont guère à s'applaudir d'avoir fait en sorte que la défense des idées religieuses pût devenir, aux mains des croyants sincères comme de ceux qui affectent seulement de croire, un instrument d'opposition contre la république.

Le pourvoi du duc d'Aumale.—Des personnes en mesure d'être bien informées nous assurent—dit la *Liberté*—que l'opinion du Conseil d'Etat est arrêtée en principe dans la question du pourvoi du duc d'Aumale contre la décision qui l'a rayé des cadres de l'armée. Le rapport sur lequel sera rendu l'arrêt du Conseil doit conclure à l'admission du pourvoi et à l'annulation de l'arrêté du ministre de la guerre, par cette considération que la propriété des grades est inviolable, que la régularité du grade du duc d'Aumale ne saurait être contestée et que la loi qui a prononcé l'expulsion des princes, sainement interprétée, ne fait pas exception à ces principes fondamentaux.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile — 8 nov—1anPP

LOUIS A. CHAPOTEL,
Ferblantier, Plombier, etc.,
RUE BOURBON No 40.
Fait savoir au public et à ses amis en général, qu'ayant monté un établissement de FERBLANTERIE et PLOMBERIE pour son compte, qu'il est prêt à exécuter tous les travaux qu'il lui seront confiés avec promptitude et à des prix très modérés. — 7 sept—1m—dim, mar, jeu

J. SAGET & FILS,
ETABLIS EN 1849.

Rue de Chartres, No. 128,
ARTHUR E. SAGET, Successeur.
J'INVITE tous les chasseurs en Louisiane à venir voir la très grande variété d'armes que j'ai en magasin, provenant des premières fabriques de l'Europe. Fusils à baguettes, à feu central d'un modèle unique et qui conviendront à tous les chasseurs. J'ai aussi un assortiment de fusils fabriqués par l'armurier des Princes de Belgique, que je vendrai à un prix d'une telle modicité, que l'on s'en étonnera. Je viens de recevoir de Londres des revolvers Wm. Tranter et des revolvers fins améliorés par moi lors de mon dernier voyage en Europe, ainsi 10,000 cheminées marquées à mon nom et que je vendrai en gros aux armuriers de la ville et des campagnes. Réparations d'armes faites à la satisfaction de tous
5sept—2sem.

LA FIN.
B. & W. CRONER
Clôront positivement leur magasin
Samedi prochain, 11 Septembre ;
Et durant cette
DERNIÈRE SEMAINE,
Offriront des Marchandises extraordinaires dans tous leurs Départements.
LA VENTE A L'ENCAN
Par Vincent & Cie., commencera le 16 de ce mois. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à en profiter.
141 RUE DU CANAL,
Coin Carbon.
20 juin—3m

G. Léaumont.
Pharmacie homéopathique,
—Au coin des rues—
DAUPHINE ET DUMAINE.
Téléphone No 406. Nlle-Orléans.
8 août—3m

BASILE BARES,
84 Rue Royale, N. O.
Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en général de Pianos et Orgues.
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Müller de Paris, des feutres, des Peaux, des draps, des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques, de W. Smith & Son, de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.
Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le système en fer Breveté et médaillé pour la tenue de l'accord.
8 nov—

Dr. J. B. Perez,
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau
No 15 rue South Rampart.
7mars86—1an

BEN. ONORATO,
ENCANTEUR ET ESTIMATEUR,
Bureau et Salle d'Encan, 18 rue Bourbon, Nlle-Orléans, Lne.
SOINS spéciaux consacrés à la vente judiciaire de propriétés foncières. Ventes en pleine air de cargaisons et de tous genres faites avec promptitude. La plus belle salle d'encan qui soit au Sud pour la vente d'objets d'art et de meubles. Téléphone No 791. — 3août 3m

C. LAZARD & Cie.,
L'Ancienne Maison très connue de Vêtements Confectionnés et d'Articles de Toilette d'un prix,
29, 31 et 33 RUE DU CANAL, COIN NORTH PETERS.
Nous offrons maintenant un superbe stock de Vêtements de Printemps pour hommes, jeunes gens et enfants à des prix très réduits. Echantillons et instructions pour prendre ses propres mesures envoyés sur application — 11 oct—1an—dim mar jeu sam

Compagnie d'Assurances du SUD
de la Nouvelle-Orléans.
(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)
81 .... RUE DU CAMP 81
Capital comptant $300,000 00
Actif au 1er janvier 1886 .... 408,941 00
Cette Compagnie assure contre les risques D'INCENDIE, DE RIVIÈRE ET DE MER.
Elle sollicite respectueusement le patronage du public, à la Nlle-Orléans et dans les paroisses de l'Etat.
Les détenteurs de ses polices sont pleinement garantis contre toute perte, par son actif, qui est immédiatement réalisable, et par le soin et la prudence avec lesquels sont gérées les affaires de la Compagnie.
Elle paie de fortes licences et de lourdes taxes au profit du gouvernement de la ville et de l'Etat.
Son capital est la propriété de nos concitoyens de la Louisiane, et se trouve placé parmi eux.
Elle assure à des taux raisonnables et équitables.
Les pertes sont promptement réglées et payées.
C'EST UNE INSTITUTION LOUISIANAISE.
—Officiers—
ERNEST MILTENBERGER, Président ; H. GALLY, Vice-Président. SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
—Comité de Finances—
JOHN T. MOORE, Jr., M. SCHWABACHER, THOS J. WOODWARD, J. H. MENGE, F. G. ERNST.
1er sept—1m

D. H. Holmes.
MARCHANDISES D'AUTOMNE NOUVELLES.
Nous venons de déballer un magnifique assortiment de EIDER-DOWN JERSEY FLANNELS convenables surtout pour Robes de Chambre et Jacquettes de maison ; WRAPPERS et LINGERIE D'ENFANT.
Ces marchandises pour la richesse et les couleurs rares surpassent tout ce que nous avons encore eu le plaisir d'offrir.
155 Canal St

OFFICIEL.
BUREAU DU CONTROLEUR
Ville de la Nouvelle Orléans
Nlle Orléans 4 août 1886.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, le lundi 4 octobre 1886, pour l'achat des franchises du chemin de fer Orléans [illegible]

Ce chemin est établi et fonctionne. Le tout conformément à l'ordonnance 1805 de la Série de l'Administration adoptée le 25 mai 1886. Les spécifications sont enregistrées au bureau du commis du Conseil.

La Ville se réserve le privilège de rejeter l'une ou toutes les soumissions.

JNO. I. NEWMAN,
Contrôleur ad interim.
4 août—60f

OFFICIEL.
BUREAU DU CONTROLEUR.
Ville de la Nlle-Orléans
Nlle-Orléans, 8 juillet 1886.

Il sera reçu à ce bureau des soumissions cachetées jusqu'à JEUDI, 16 septembre 1886, à midi pour l'achat des franchises du chemin de fer des rues Canal et Claiborne.

Le tout conformément au cahier des charges amendé par le Conseil à la date du 22 et du 29 juin, et enregistré au bureau du Secrétaire du Conseil.

La ville se réserve le droit de rejeter les soumissions qui lui seront faites.

B. H. WATKINS,
Contrôleur par interim.
6juil—60f

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Septembre 1886.

Aller les époux	Camous Dominique
Abbadie François	Lostepias Pierre
Bataille Vve Pierre	Lorenzé Noémie Zéline Denise
Baqué	Laterrade Pierre
Bénabot Auguste	Latour Paul
Bélaval François	Laffont Auguste Hippolite
Bérot Pierre	
Benetrix Bapte Victor	Munséton Catherine
Alex (2)	Meret Edouard
Bonnet Anthelme	Menuet Alfred
Bois	Mothe Pierre Eugène (2)
Bonnemer	Messar Paul
Bourjal les époux	Mournet Jean Baptiste
Bozes Guillaume	Mourain Veuve Rachel Harmanson
Bonnet Bartholomé Prosper	Mourain Gustave et Charles
Binet Jean Marie	Moujol Paul Auguste Louis
Bouldice Jean Jacques	Oddou Martin François
Barnier Prosper	Pouplard Jean Marie
Boudon Pierre	Pelcerf Pierre Em & Jacques Albert
Carpaux Emile Auguste	Pérès Paul dit Jacob
Charpentier Honoré	Perès Etienne
Cambier Vve	Porche les époux
Camy	Pys ou Pujo Savin
Chas Léon	Paret Claude
Cazes	Picheloup Honoré
Crouchet	Queyrouze Léon
Crottes Martial	Ricourt Henri
Chim Vve née Mourain	Ribet Léopold Jean Marie
Ducos Raymond	Robert Mme Cécile
Dupont frères les	Rochereau Eugène
Dupré Romain	Ray John
Durand Victor	Rethoré Ernest
Durand André	René Henri
Ernest les époux	Rault Vve Esther
Ellissalde Jean B	Schipine les époux
Felon Ernest et Delle Ernestine	Sénac Jean Pierre
Francez Romain J	Sauné Jean Alexandre
Fourcade Jacques	Sénéral famille
Funca Léon	Serpentini Jules François
Ferré Auguste	Siaget Henri ingénieur
Gautier Mme Jules Bernard	Tisserand tourneur
Galan Antoine	Taillon les époux
Gellé George Lucien Frédéric	Tujague Emile Joseph
Gestain Henri Charles	Tujague Baptiste
Gondran Vve Adelina	Thomas Hick-Hall les époux
Guttgsell Aloys	Vergnoles époux et Edouard Garlepied
Hamant Joseph	Vignalet Louis
Jourdan Mme née Célina Vaillat	Valette Félix
Jouandot Delle Eugénie	Vinsonneau François
Kleine Auguste	Valade Théodore
Levy George Pierre	Valdéjo Emile
Levy Pierre (2)	
Lagarde Jean Marie	
Lavergne Vve née Mourain	

LETTRES.

Maysonnave (abattoirs)	Mousset Jean chauffeur (2)
Soudères Antoine (3)	
Poisson Charles musicien	Candelier Vve Adolphe

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er septembre 1886.

Le Consul Général,
Vte PAUL D'ARZAC.

Crecent Insurances Company,
47 et 49, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN .... Président
CHAS. H. DOLSEN .... Vice-Président
CHAS. E. RICE .... Secrétaire
Directeurs :
Joseph Bowling, James T. Rodd, Geo. W. Sentell, Sam'l H. Kennedy, W. B. Conger, Alfred Moulton, U. Marinoni, W. R. Lyman, Harry L. Flash, Chas. H. Dolsen, J. J. Reiss, S. C. Coulon, Lucien Delery, Charles Newman, N. D. Wallace, M. Gillis, R. F. W. Rackman, C. E. David, Wm. Hartig, A. Rosenfield, John H. Fisher, Chas. A. Rice, Joseph Hohn, Charles M. Whitney, D. B. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas et Mississippi [illegible]

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Nouvelle Importation de
JOINTLESS, DAMASK ET NATTES DE CHINE,
Qualité Supérieure.
Toiles Cirées,
Corticines Anglaises,
Stores,
RIDEAUX
De Madras, de Crête et de Dentelles.
Body Bruxelles, Tapisserie Bruxelles, 3 plis et Ingrain.
TAPIS
A Prix Réduits.
16avril—1 an

Avis aux Votants.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Bureau de l'Enregistreur des Votants, coin des rues Camp et Lafayette
Nouvelle Orléans 23 août 1886

LES personnes désirant s'enregistrer trouveront ce bureau ouvert de 8 heures A. M. à 2 heures P. M. et de 4 P. M. à 7 P. M. jusqu'au 21 octobre 1886 les dimanches et les jours de fête exceptés. Le bureau sera positivement fermé après cette date pour réviser et préparer les livres du **Polls**.

Les certificats d'enregistrement émis en 1880 et depuis quand aucun changement de résidence n'a eu lieu, sont bons pour la prochaine élection.

ALEX. BREWSTER,
Enregistreur, bureau d'enregistrement.
22 août—60 f

Excursions à Mandeville et Lewisburg.
Partira du West End le steamer DAY DREAM, les dimanches à l'arrivée des trains de 7 heures a. m. et de 7 heures p. m. Les mercredis à l'arrivée des trains de 8 heures a. m., et de 7 heures p. m., et régulièrement tous les deux jours à l'arrivée du train de 4 heures p. m. Prix du trajet 50 cents de chaque côté. Moitié prix pour les enfants. Excursions 50 cents aller et retour. — 24 août—1m—mar et sam

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104, RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1886, y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie		$214,703 96
Sur les risques maritimes		10,987 55
Sur les risques de rivières		10,340 68
Primes totales		$236,032 19
Moins primes non échues		65,650 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1886		$170,382 1?
PERTES PAYEES:		
Sur les risques d'incendie	$88,584 58	
Sur les risques maritimes	1,567 98	
Sur les risques de rivières	1,489 79	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	16,457 51	
Réassurances et primes remboursées	14,995 43	
		$123,095 29
Profits		$47,286 90

La Compagnie a l'actif suivant :

Propriétés foncières	$252,798 43
Actions de Banques et de Chemins de fer, et autres	53,270 75
Billets garantis par hypothèques et nantissements	129,032 88
Billets à recevoir	56,259 41
Primes en collection	24,306 56
Actions d'Assurances	800 00
Jugements sur billets hypothécaires	4,335 00
Comptant	33,733 33
	$558,536 36

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. — PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 14 juin 1886.

JAMES FAHEY, Notaire.

Deux dividendes—intérêt de 2 1/2 pour cent chacun ont été payés aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1886.

DIRECTEURS :

D. A. Chaffraix	Aristide Hopkins,
Jos A. Shakspeare,	Jno B. Lallande,
M. W. Smith	Paul Fourchy,
W. H. Bofinger,	D. Fatjo,
Paul Capdevielle,	Alden McLellan,
	U. Bassetti.

17 juin—1 mois

D. MERCIER'S SONS,
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
2déc 85—D Mar J—PP

INSTITUTIONS.

LE COLLEGE JEFFERSON
(STE-MARIE)
PAROISSE ST JACQUES, Lne.

Sous la direction personnelle des Pères Maristes.

Est situé dans une des parties les plus salubres de l'Etat. Il est sur les bords du Mississipi, à 50 milles au dessus de la Nouvelle-Orléans, avec laquelle elle a des communications toutes les heures par bateaux à vapeur ou par des convois de chemins de fer de la Vallée du Mississipi et du Texas et Pacific.

Conditions modérées. La prochaine session commencera le 5 octobre. Pour de plus amples renseignements s'adresser au Très Rév. J. B. Bigot, Convent P. O., St Jacques, Lne, ou aux Pères Maristes, de l'église catholique d'Alger, Lne. — 5 sept—1m V&C DMJ

Ecole de M. C. C. THÉARD.
129 Rue Bourbon
Prix modérés.
Réouverture le 1er Septembre.
31 août—1m

St-Stanislaus Commercial College
Baie St-Louis, Miss.

L'OUVERTURE des classes aura lieu le JEUDI 16 septembre.

Pour information s'adresser au St-Aloysius Commercial Institute, encoignure Chartres et Quartier, N. O. ou par lettre au Président à la Baie St Louis. — 29 août—1m

Institut Gleason & Picard.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.

L'OUVERTURE des classes aura lieu le 1er Septembre prochain. Pour Prospectus ou informations s'adresser à l'Institut, 372 Esplanade, coin Tonti, N. O. — 29 août—2m

UNIVERSITE TULANE DE LA LOUISIANE.

Ecole Supérieure, Collège, Université, Départements de Droit et de Médecine.
WM. PRESTON JOHNSTON L. L. D
Président.

Les cours du Collège et de l'Ecole Supérieure commenceront le 7 Oct. Les examens d'entrée auront lieu les 4, 5 et 6 Oct. Les cours classiques comprennent l'enseignement de la Littérature, des Mathématiques, des Sciences Naturelles, de la Mécanique du Commerce.

Corps enseignant complet. Les langues modernes sont enseignées, et les élèves se livrent à des exercices manuels.

Conditions modérées.

On peut se procurer des catalogues auprès du Secrétaire de l'Université. — 10 août—3m

Institution E. G. Durel.
101 ...... Rue St. Louis 101
EXTERNAT ET PENSIONNAT POUR GARÇONS.

Français, Anglais, Mathématiques, Tenue de Livres.

RÉOUVERTURE LE 1er SEPTEMBRE.
22août—DimMerVen—1m

Collège Commercial de St-Aloysius
Dirigé par les Frères du Sacré Cœur.

CETTE institution anciennement et favorablement connue, rouvrira ses classes le 1er septembre. Le cours des études comprend les branches préparatoires et commerciales. Le Français et l'Espagnol sont enseignés sans frais supplémentaires. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Institution au coin des rues Chartres et Barracks. — 15 août—1mois

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux — 6 oct—1 an

Bureaux de la Compagnie d'Huile de la Louisiane.
76 rue Baronne.
Nouvelle Orléans, Lne, le 11 août 1886.

AVIS—Conformément à une requête faite en vertu de l'article 12 de la Charte de cette Compagnie avis est par le présent donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Huile de la Louisiane est appelée pour le 14 septembre 1886 à midi au bureau de cette Compagnie 76 rue Baronne dans le but de décider si la Compagnie liquidera ses affaires.

WM G. VINCENT,
Président de la Compagnie.
11 août—11 17 24 31—Sept 7 14

A Louer.
MAGASIN (rez de chaussée) 228 rue Royale. Magasin (rez de chaussée) 230 rue Royale coin St Philippe.
Résidence No 228 rue Royale.
ELMORE DUFOUR,
5 Gallier Court, 11 Carondelet.
29 août—

DANIELS & SCHLIEDER,
Seuls chargés de la mise en bouteilles de la bière fabriquée par la Louisiana Brewing Co., et
DESTINÉE A L'EXPORTATION.
Nos 744 et 746 rue Tchoupitoulas.
Nos 49 à 55 rue Waters.
Téléphone No 1044.
30 juin—3 m

QUATORZIEME

Etat de Situation Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Peuple

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie le bilan suivant pour l'année finissant le 31 Déc. 1885.

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$167,769 64	
Sur risques de rivière	10,911 57	
Sur risques de mer	4,400 46	
		$183,081 67
Ajoutez les primes non acquises de 1884		32,854 95
		$215,936 62
Moins primes remboursées et refaction	$42,005 41	
Réassurances	7,956 66	
		49,962 07
Primes nettes		$165,974 55
Pertes, etc., durant la même période—		
Sur incendies	$115,723 01	
Sur les rivières	3,440 65	
Sur les mers	1,299 30	
Taxes	1,978 06	
Bureau des réassureurs	1,829 39	
Dépenses, etc., moins l'intérêt et le sauvetage	9,437 08	
		$133,707 4?
		$32,267 06

ACTIF.

Comptant	$9,667 20
Primes en cours de perception	29,812 46
Biens immobiliers	36,782 45
Bons, actions de banques et autres	39,096 26
Meubles de bureau et installation	2,370 25
Billets garantis par nantissements	4,699 6?
Billets garantis par hypothèques	15,096 26
Billets à recevoir à courses échéances	3,905 46
	$141 430 06

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment, pardevant moi à la Nlle Orléans, le 21 janvier 1886.

J. BENDERNAGEL, Notaire.

Directeurs.

E. Pragst,	A. Wais,
M. Popovich,	F. Aufmkolk,
B. Saloy,	M. Vonderbank,
M. Abascal,	H. Schroeder,
D. Hughes,	A. Bartholomew,
A. D. Finley,	A. Haber,
Theo. L. Sugg,	S. M. Miller,
Chas Stiegler,	Geo. Ellis,
C. Trumpy,	O. A. Schneidau,
P. Thormaehlen,	Ferd. Goldsmith,
N. Seibel,	A. Xiques,
Peter Blaise.	B. Campiglio,
	Frank Barker

A louer,
DEUX belles résidences de 22 à 25 chambres chacune, bien situées, Nos. 106 et 108 rue Bourbon en face l'Opéra. Pour plus de détails, s'adresser rue Bourbon 71. (Possession immédiate.)
5sept—SPP — J. ANGLADE.

Spectacles, Bals, &c.

WEST END !

A la demande de milliers d'habitués du West End,

REENGAGEMENT

Pour Quatre Soirées seulement, de MERCREDI A SAMEDI,

—DU—

Prof. Sontag et son superbe Orchestre Militaire.

Succès colossal ! Grand enthousiasme ! ! Changement constant de programme ! Eminents Solistes chaque soir ! !

8sept—4f

L'évènement de la Saison !

UN GRAND FESTIVAL

Sera donné par le

St. Bernard S. E. Fire Co, No. 1

Au Parc Oak Grove
Deux îlets plus bas que les abbatoirs.

Dimanche 12 Septembre 1886.

Danses sur la plateforme et autres jeux variés. Prix du Billet 50 cents. Dames et enfants gratis.

N. B.—Les cartes datées du 8 août seront reçues pour admission. — 5 sept—3f D J D

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 150 rue du Canal.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

Mon bureau sera transféré à partir du 1er octobre au No 110 rue Canal.

25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre du ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

MILNEBURG OPERA HOUSE.
Dernières soirées de la saison.
Dimanche 5 septembre et jeudi [illegible]
LES CRESCENT MINSTRELS and WORLD'S FAIR
L'Opéra au grand [illegible]
Lundi 13 sept [illegible] représentation offerte au directeur, John K. Laux [illegible] bénéfice. Une belle et amusante fête.
L'hôtel Washington est attenant au théatre.
JOHN TRISCONI propriétaire.
5sept—

BATTEUSES ET MACHINES BELLEVILLE,
Fabriquées aux Harrison Machine Works,
Belleville, Illinois.
Les BATTEUSES de RIZ les plus économiques
MACHINES SANS EGALES
Premier degré de mérite et médaille d'or décernés par l'Exposition du Centenaire du Coton en 1884-85, pour batteuses destinées au riz seulement. Décernés par l'Exposition de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud en 1885-86 le premier prix pour Batteuse de Riz inventée en vue du riz seulement. Premier degré de mérite décerné au JUMBO PLAIN ENGINE. Premier degré de mérite décerné au JUMBO TRACTION ENGINE.
Pour plus amples informations, ainsi que pour les prix et les conditions, écrire à
A. SOCOLA,
Dépôt de Riz de la Louisiane. Agent Général en Louisiane.
140 rue Decatur,
Nouvelle Orléans, Lne.
25août—2sem

AVIS!
LE GRAND TIRAGE
Trimestriel Extraordinaire,
CLASSE I,
—DE LA—
Loterie de l'Etat de la Louisiane,
Aura lieu
LE MARDI, 14 SEPT. 1886
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
Sous la surveillance des
Généraux G. T. BEAUREGARD et J. A. EARLY.
Il commencera à 11 heures du matin
PREMIER LOT - $150,000.
Prix du Billet entier, $10.
Fractions en Proportion.
4 sept—

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Cannel et Coke Connelsville,
Les Planteurs, Fonderies, Familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés aux prix du marché
BUREAUX 47 RUE CARONDELET.
CHANTIER Sur la Levée, coin de la rue Race.
1er sept—6m—Dim Mar Ven

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 7 SEPT. — CLASSE No 212.
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
62	34	7	63	9	58	70	50	16	64	69	78	4

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature, Ce 7 septembre 1886—4 heures P. M.

J. A. [illegible]
E. PILIE, [illegible]
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.